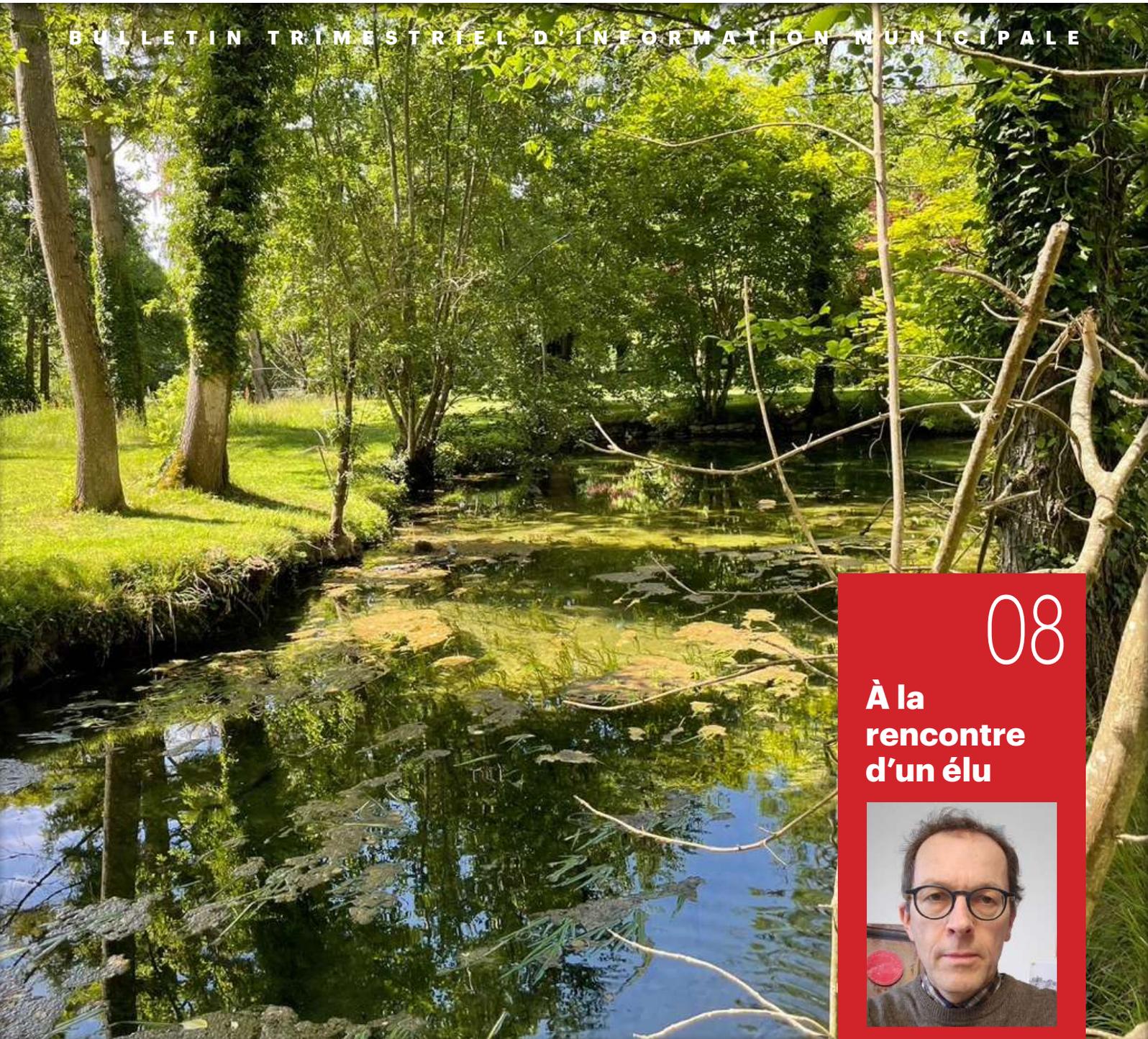


LE PETIT VERMENTONNAIS

MARS 2023

#11

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE



08

À la
rencontre
d'un élu



SOMMAIRE

- | | | |
|---|------------------------------------|---|
| 02 Édito | 09 Conseils de lecture | 13 3CVT, ADIL et CAUE |
| 03 Association La Boule Vermentonnaise | 10 Projets et travaux | 14 Les Vermentonnais ont du talent ! |
| 05 À la rencontre d'un agent | 11 Budget participatif 2023 | 16 Maison France Services |
| 06 La voiture : liberté ou prison | 12 Les acteurs économiques | |





.....

La restauration du moulin sera certainement le dossier le plus complexe et le plus coûteux

.....

Bonjour à tous,

Le temps passe décidément très vite. Nous sommes presque à la moitié de notre mandat et les plus gros projets que nous avons prévus sont encore, en partie, dans les cartons.

C'est le cas du moulin. Sa restauration, si elle aboutit, aura été le chantier le plus complexe et le plus coûteux que nous aurons eu à gérer ! Le projet n'est toujours pas validé puisque les différents diagnostics préalables n'ont pas permis de valider une solution de renforcement et d'étanchéification des parties souterraines du bâtiment.

La poursuite ou l'abandon de la rénovation dépend donc maintenant de la mise à sec du bief et de ce que nous découvrirons lorsque les soubassements auront été mis à nu.

Les autres dossiers comme les rues René Martin et Tour de Ville, la Salle des Fêtes, les Places de la République et de la Convention, le lotissement Saint EDME, la Tour du Méridien, s'ils sont techniquement plus simples, seront nettement plus difficiles à financer. Leur subventionnement ne pourra, en effet, pas atteindre les 80% obtenus pour le moulin. C'est frustrant parce que l'État avec le Fond Vert, la Région avec les Centralités, le Département avec Ambitions+, la Communauté de Communes et son fond de concours sont prêts à nous soutenir mais les projets ne cochent pas toutes les cases d'éligibilité maximale.

Si tous ces chantiers arrivent à terme, il aura fallu toute la détermination de Vermentonnais et d'élus engagés, de nos nombreux partenaires financiers, institutionnels et associatifs, de nos architectes et bureaux d'études et des entreprises sollicitées.

Merci à elles et à eux pour leur engagement actuel et futur.

Bien cordialement,
Jean-Dominique FRANCK
Maire

Bulletin municipal de Vermenton

Parution trimestrielle

Mars 2023 - #11

Directeur de la publication :
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,
freepik

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :
6 rue de l'hôtel de ville
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr



La Boule Vermentonnaise

Petit Vermentonnais : Bonjour Monsieur Marceau ! Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cédric Marceau : Bonjour, Marceau Cédric, 41 ans, marié, 3 enfants et Vermentonnais depuis 3 générations.

PV : Depuis combien de temps présidez-vous l'association de la Boule Vermentonnaise et comment êtes-vous arrivé à ce poste ?

CM : Je suis président de la Boule Vermentonnaise depuis novembre 2017. Depuis mes 15 ans, je participe à la vie associative vermentonnaise dans plusieurs domaines (pêche, boule, foot). Alors, quand l'ancien président a démissionné, je me suis dit qu'il était temps de m'engager davantage dans le club et d'amener, avec le nouveau bureau, de nouvelles idées pour nous faire connaître un peu plus.

PV : On connaît peut-être mieux la pétanque, pourriez-vous nous expliquer la Boule Lyonnaise ?

CM : La Boule Lyonnaise a certes des similitudes avec la pétanque mais parmi les différences, les terrains plus longs mesurent entre 12 et 17 m (ce qui ne permet pas de jouer n'importe où) et les boules plus lourdes pèsent entre 800g et 1 kg. C'est un sport à part entière

qui mélange adresse et tactique de jeu car les règles sont plus compliquées. La Boule Lyonnaise a de multiples disciplines, le traditionnel (jeu en équipe ou en « un contre un »), le combiné, le tir progressif, le tir de précision, la Raffa Volo et j'en oublie ! J'encourage ceux qui pourraient être intéressés à venir nous voir les jours d'entraînement, le vendredi en fin d'après-midi, aux Iles, dès le printemps ou au boulodrome d'Auxerre en hiver, le mercredi ou jeudi après-midi : nous nous ferons un plaisir de les initier.



PV : A partir de quel âge peut-on pratiquer à Vermenton ?

CM : Je pense que pour commencer, il faut atteindre une dizaine d'années, car les boules juniors ont un diamètre plus gros et sont plus lourdes que des boules de pétanque. De plus, la distance de jeux pour les

jeunes dépasse les 10 mètres, il faut donc avoir un minimum de force. Enfin, le jeu en compétition ne démarre qu'à partir de 15 ans dans l'Yonne.

PV : Quels grands événements organisez-vous ?

CM : Cette année, comme d'habitude, nous prévoyons deux concours : en août, la traditionnelle quadrette et en juillet, c'est inédit, nous aimerions organiser un « 24 heures » ! C'est un projet qui me tient à cœur mais qui demande beaucoup de travail et d'investissement aux licenciés et aux bénévoles du club. Nos concours attirent toujours beaucoup de monde, au-delà de l'Yonne : ces joueurs arrivent bien souvent la veille et profitent aussi de notre beau village.

En dehors des événements, nous participons régulièrement à l'entretien et à la réfection des terrains aux Parc des Iles.

PV : Quel souhait pour votre club en 2023 ?

CM : Je souhaite qu'en 2023 les joueurs comme les bénévoles soient en excellente santé et qu'ils aient toujours autant de plaisir à se retrouver au bord des terrains ! Ensuite, sportivement, j'espère, pour l'image du club et pour notre village, que nos joueurs arriveront à se qualifier aux championnats de France. ■

le Comité des Fêtes « Au gré du vent »

Créé dans les années 90 par Jacky MORANGE, le Comité des Fêtes « Au gré du vent » recherche actuellement un nouveau souffle et des bénévoles pour continuer à animer notre commune.

Début 2000, une nouvelle équipe avait pris les rênes de l'association afin de relancer les festivités.

De nouvelles animations avaient vu le jour : Feux de Brandons, puce des couturières, repas de la St Sylvestre, animation rallye vélos, karaoké, gala accordéon... malheureusement, ces rendez-vous n'ont jamais séduit le public et fait recette.

Le Comité des Fêtes s'est donc concentré sur 3 à 4 manifestations : loto, vide grenier, repas et fêtes de la St Jean. Il co-organise également le Téléthon.

Mais pour cela, il faut des bras et l'équipe actuelle a vieilli !

La situation financière est saine grâce à notre trésorière qui a toujours géré vigoureusement les comptes.

Depuis quelques années, le but que l'équipe s'était fixé a été atteint : être autonome et équilibrer les dépenses/recettes sans demander de subventions à la mairie, tout en acquérant du matériel : friteuses, barnums, planchas, etc.



Aujourd'hui, nous recherchons donc à redonner un nouveau souffle à l'association et nous devons retrouver des bénévoles.

Nous ne demandons pas à ce que vous soyez présents à toutes les manifestations, mais ponctuellement. Pour la soirée concert ou le vide grenier, par exemple, il faut être assez nombreux pour le montage et démontage et la restauration buvette.

Si vous êtes motivé et que vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Merci par avance de joindre le Président Patrice MONGEOT au 07 77 94 36 79. ■

À la rencontre d'un agent...



... Pour ce 11^e numéro du petit Vermentonnais, nous vous proposons d'aller à la rencontre de Pascale et Maryse COUSIN, régisseurs de notre camping en 2022.



Petit Vermentonnais : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Maryse, Pascal : Nous sommes originaires de Picardie. Nous avons la soixantaine. Pascal a travaillé dans l'industrie, il était gauffreur dans une usine de papier peint et Maryse assistante maternelle et assistante de vie.

Il y a sept ans, nous avons décidé totalement de changer de vie.

Nous avons d'abord tenu un commerce dans les Hautes-Alpes, avant de nous lancer dans la gestion de campings.

D'abord dans le nord et ensuite à Châtel-Censoir.

PV : Comment avez-vous connu le camping de Vermenton ?

MPC : Nous avons rencontré plusieurs fois Serge ZENGARLI venu à Châtel pour mettre aux normes le camping. Il nous

a parlé d'un recrutement en cours à Vermenton. Comme nous n'étions pas satisfaits du partenariat avec la municipalité de Châtel-Censoir, nous avons postulé et avons été retenus.

PV : Comment s'est déroulée votre première année aux Coullemières ?

MPC : Cela s'est très bien passé, nous nous entendons parfaitement avec les différents services techniques et administratif et les élus. Cela nous a changé de nos précédents campings. Les clients, y compris les habitués nous ont bien accueillis et ont apprécié l'accueil, l'entretien et la propreté du camping. Nous avons développé un coin épicerie et produits régionaux, très apprécié des campeurs.

PV : Comment imaginez-vous l'année 2023 ?

MPC : Nous espérons qu'elle se passera aussi bien que 2022 et que la météo nous sera favorable.

Nous avons prévu des améliorations pour les plus petits,

avec tables à langer et lits de bébé pour simplifier la vie des campeurs. Nous avons aussi demandé la mise en place de sanitaires et douches spécifiques pour les personnes à mobilité réduite également pour leur faciliter la vie.

Nous voulons lancer des soirées à thème, par exemple une soirée avec l'Oriental restaurant de Cravant avec repas et animation musicale.

Nous espérons que le changement des mobilhomes se poursuivra et que les numéros trois et cinq seront remplacés.

Ce sont maintenant les plus anciens.

Nous espérons aussi que les pots d'accueil offerts par la municipalité seront maintenus en juillet et en août. Cela participe à la bonne entente et aux bonnes relations dans le camping.



PV : Comment imaginez-vous votre avenir ?

MPC : Nous sommes proches de la retraite, mais pas du tout disposés à la prendre maintenant. Nous espérons travailler encore de nombreuses années à Vermenton.

PVE : C'est une très bonne idée. Merci ■

La voiture : liberté ou prison ?

Dans nos campagnes, 95% des foyers possèdent au moins une voiture contre 79% en 1998 : se passer de l'automobile reste un luxe, difficilement accessible dans une commune peu ou pas desservie par les transports en commun.

Mais les chiffres démontrent que malgré les risques avérés de la sédentarité pour notre santé, malgré la hausse du prix de l'essence et du gasoil, malgré la pollution engendrée par les moteurs, nous avons du mal à nous passer de notre véhicule, même quand nous pouvons nous déplacer autrement : 40% des trajets en agglomération de moins de 3 km se font en voiture et 51% des personnes qui travaillent dans leur commune de rési-

dence prennent leur voiture pour se rendre au travail !

Vermenton n'a pas été conçue pour accueillir autant de véhicules : avant il y en avait un, voire deux par foyer, mais de nos jours, il n'est pas rare qu'il y en ait trois ! Le stationnement de toutes ces voitures est un challenge pour les élus : nos rues sont étroites, nos places de parking limitées, et beaucoup trop de voitures stationnent sur les trottoirs,

dans des endroits rendant impossibles les croisements ou limitant la visibilité et la sécurité des usagers de la voirie.

Une maîtresse d'école rapporte qu'elle est souvent obligée de faire descendre ses élèves de primaire sur la route lors de leurs sorties, car le trottoir est occupé par une ou plusieurs grosses cylindrées ! Cette situation est évidemment intolérable et la commune se doit d'agir pour la sécurité de chacun, et pour améliorer la cohabitation entre voitures et autres usagers de la voirie.





Nos pistes :

- Inciter les gens à utiliser leur cour ou/et garage pour garer leur véhicule
- Tracer des emplacements au sol pour éviter le stationnement anarchique.
- Limiter le passage des véhicules en rétrécissant la voie, en ajoutant des obstacles.
- Multiplier les avertissements ou PV en cas de non-respect du code de la route.

Si une partie des villageois réclame ces mesures, certains automobilistes vermentonnais tolèrent mal ce durcissement de ton et voudraient continuer de circuler et de se garer comme bon leur semble.

Traversé par une ancienne route nationale, notre village doit également endurer le passage quasi incessant des poids lourds toujours plus nombreux : un comptage des camions opéré par un couple de Sermizelles, installé le long

de la RD606, a dénombré 80 à 100 véhicules en l'espace d'une heure !

Notre marche de manœuvre est faible : s'agissant d'une route départementale, les aménagements de type feux, ralentisseurs ou chicanes sont sous la responsabilité du Conseil départemental.

La circulation excessive des camions et voitures nuit aux autres modes de déplacement

(vélos, piétons), en plus de générer de multiples problèmes pour la voirie, ses usagers et la qualité de vie des résidents : congestion, bruit, perte de l'échelle humaine, dégradation de l'image du lieu... Les élus sont conscients de l'enjeu majeur que représente la lutte contre la congestion automobile, et sont mobilisés pour améliorer la cohabitation des automobilistes et autres usagers de la voirie. ■

Pour aller plus loin :

- Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L2213-1 à L2213-6-1)



- www.karos.fr (Plate-forme de covoiturage)



- www.ruedelavenir.com (Réduction de l'excès automobile)



À la rencontre d'un élu...

... **Pour ce 11^e numéro du Petit Vermentonnais, nous allons faire connaissance avec Hervé RATON.**

Petit Vermentonnais : Bonjour Hervé. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Hervé RATON : J'ai 60 ans, je suis marié à une Vermentonnaise et j'ai une fille.

Originaire de la région lyonnaise, je suis arrivé à Vermenton en 1992.

Je travaille actuellement à l'Agence Technique Départementale dans le domaine de l'eau potable.

Dessinateur amateur, j'aime croquer les monuments et paysages ; j'ai illustré le carnet de route « Les pierres et les

mots, un chemin vers Vézelay » paru aux éditions du Mont-Ailé.

PV : Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la fonction d'élu ?

HR : Cela faisait de nombreuses années que je souhaitais participer à la vie communale, aussi, lorsque Yves DEPOUHON m'a demandé de m'engager pour les élections de 2008, je n'ai pas hésité. Je voulais mettre mes compétences techniques au service du village et de ses habitants, et participer aux projets de réaménagement du bourg.

PV : Dans quelles commissions êtes-vous impliqué au sein de ce conseil municipal ? Dans quels projets êtes-vous investi ?

HR : Je dirige la commission projets, travaux, patrimoine composée d'une dizaine d'élus et de personnes extérieures au conseil municipal intéressées par ces thèmes. Les projets sont nombreux et pour certains dans les tiroirs depuis plusieurs années ; je pense notamment au moulin des Îles. Vermenton a un riche patrimoine qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.

PV : Après deux années qu'avez-vous appris et comment voyez-vous le reste du mandat ?

HR : J'ai déjà effectué un mandat en étant adjoint et un autre comme conseiller municipal, ce qui fait que je connais relativement bien ces fonctions. Néanmoins, les règles administratives changent et il faut toujours s'adapter. J'ai appris à être patient dans la réalisation des projets, car des difficultés notamment financières peuvent toujours surgir.

PV : Quel serait votre souhait pour les années à venir ?

HR : Je souhaite que le village se développe par l'accueil de nouvelles entreprises et commerces et que nos projets contribuent à l'attractivité de la commune dans son ensemble.

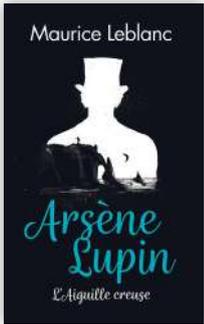
PV : Merci. ■



Du côté de la bibliothèque

Conseils de lecture

Arsène Lupin : L'aiguille Creuse par Maurice Leblanc



Que s'est-il passé cette nuit au château d'Ambrumésy ?

Après avoir surpris un cambriolage, Raymonde de Saint-Véran retrouve son oncle assommé et le secrétaire de ce dernier poignardé à mort. Mais

tout est étrange dans cette affaire. Rien ne semble avoir été dérobé et le voleur pourtant abattu par Raymonde, reste introuvable. Isidore Beautrelet, lycéen surdoué et détective amateur, se fait passer pour un journaliste et infiltre l'enquête. Il est persuadé qu'Arsène Lupin est derrière tout ça.

Le gentleman cambrioleur aurait-il enfin trouvé plus malin que lui ?

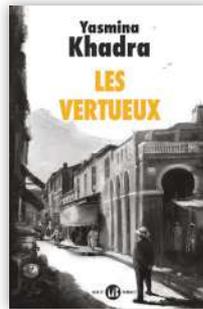
Gentleman ! Gentleman ! Ce gentleman-ci n'a rien à voir avec celui de la série télévisée campé par Georges Descrières ou plus récemment Omar Sy.

Cet anti héros est un vrai méchant qui n'hésite pas, pour arriver à ses fins, à tromper, enlever, menacer, soudoyer les personnes qui se mettent sur son chemin.

Même si le style a un peu vieilli, ce polar historique qui nous emmène à travers la France de rebondissements en rebondissements, reste très agréable à lire ; et on se surprendrait même à vouloir résoudre l'énigme proposée.



Les Vertueux de Yasmina Khadra



Lorsque Babaï vient le chercher dans son humble gourbi, Yacine n'a d'autre choix que de suivre l'inquiétant homme de main du caïd. S'il imagine de multiples hypothèses pour expliquer cette convocation soudaine, il ne s'attend pas du tout à ce qu'on lui impose, car le choix n'est pas vraiment

de mise. Yacine se retrouve ainsi tiraillé dans les tranchées de Verdun, pour remplacer le fils du caïd, réformé. Avec à la clé l'espoir du bonheur pour sa famille lors de son retour.

Trois ans plus tard, les promesses ne sont pas tenues. Sa famille a disparu et sa vie est menacée. Commence pour Yacine un périple éperdu à la recherche des siens.

Voyage au cœur de l'Algérie du début du vingtième siècle, alors que la guerre de 14-18 fait rage. C'est l'occasion, de partager l'horreur de la guerre. Malgré tout, c'est dans cet enfer que se lient de profondes amitiés, qui sauront le jour venu inverser les tendances du destin.

Les personnages sont extrêmement bien travaillés, gentils comme méchants. Roman où l'être humain prend toutes ses dimensions. Épopée haletante. ■



Projets et travaux

... **Les projets communaux sont nombreux et vous avez pu en avoir un aperçu lors de la cérémonie des vœux.**

Mais comme cela a été exposé, certains dossiers sont plus longs à mettre en œuvre que d'autres.

Le programme Centralités a donné lieu à une réunion publique le 25 novembre 2022. Une quarantaine de personnes étaient présentes ce qui montre un intérêt certain des habitants pour leur cadre de vie et la redynamisation du bourg et des hameaux.

Un comité de pilotage de ce programme a réuni la Région, le CAUE et la commune en décembre 2022. Il s'agissait de faire un point sur l'avancement des dossiers et de définir avec le principal financeur (la Région) les critères d'obtention des aides. Ceux-ci sont nombreux et tous axés vers la préservation de l'environnement. Par exemple, la place de

la République doit comporter une importante surface d'espaces verts permettant l'infiltration des eaux pluviales.

La concertation avec les habitants se fera tout au long de la mise en œuvre des opérations. N'hésitez pas à venir exprimer votre point de vue lors des réunions à venir.

Plus concrètement, la rénovation de la gare se fera en 2023 pour une ouverture prévue début 2024. Elle comportera une recyclerie et un espace dédié aux vélos (atelier de réparation, espace de repos pour les itinérants). Ceci contribuera à l'attractivité de la commune et de ce quartier en particulier qui est un lieu de passage vers la zone de loisirs et le futur cheminement piétonnier vers l'Abbaye de Reigny.

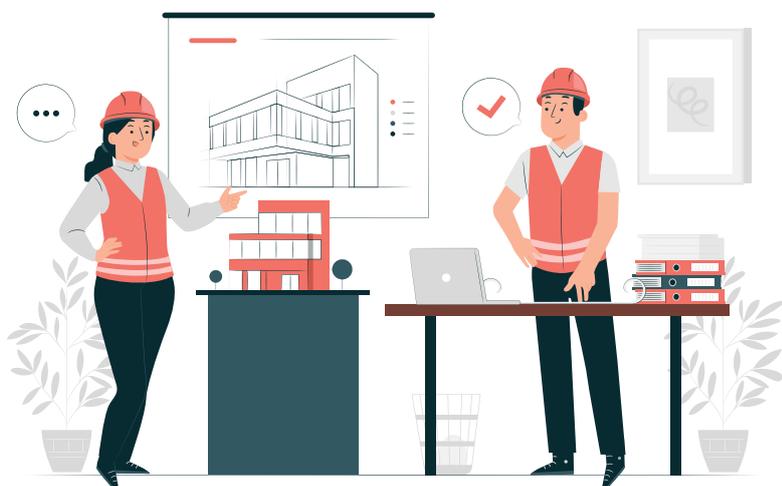
Concernant la réhabilitation

des façades de la salle des fêtes et l'aménagement de la place de la République, l'architecte David DALLA-MUTTA et le paysagiste Benjamin MESNAGER ont présenté les premières esquisses en décembre dernier. Il s'agit de redonner du caractère et de la convivialité à cet espace de centre-ville en maîtrisant le budget.

Le bureau d'études Terr et AM a remis également les premiers plans d'aménagement du lotissement Saint-Edme situé entre la route de Chablis et la rue du Tour de Ville. Des travaux sont envisageables en fin d'année.

Mais il ne faut pas négliger les travaux courants. Les services techniques sont beaucoup sollicités pour maintenir un cadre de vie agréable en travaillant sur les espaces verts et en maintenant la voirie dans un état convenable..

En ces temps de difficultés budgétaires dues aux augmentations de l'énergie et des matières premières, il est important de dégager des marges de manœuvre permettant la poursuite des projets et de rechercher le maximum d'aides financières de tous nos partenaires : communauté de communes, Région, Etat, Conseil Départemental, SNCF... ■



Budget participatif 2023



Nous avons reçu 63 réponses :

- Le Matériel inter-associatif (un lot de 20 tables et 120 chaises pour les manifestations vermentonaises) pour un montant de 7.168 € arrive en premier avec 52,4% des votes.
- L'Aménagement de zones de convivialité à Sacy (3 tables pique-nique vers la Salle des Fêtes et un banc vers la mairie) d'un budget de 2.500 € est classé second avec 34,9% des voix.
- La Ludothèque « À qui de jouer ? » (ensemble de jeux de société pour organiser des soirées festives) d'un montant de 802 € arrive en troisième position avec 12,7% de votants.

Les 3 projets rentrant pratiquement dans l'enveloppe annuelle de 10.000 € seront mis en œuvre.

Vous pouvez dès maintenant proposer des idées pour le budget 2024. Vous avez jusqu'au 31 octobre 2023 pour le faire par courrier à la mairie ou par mail budgetparticipatifvermenton@laposte.net

Pour rappel

En 2021, nous avons eu huit propositions. Cinq rentraient dans les critères du règlement que vous pouvez consulter avec le QR code.

- 1:** Restauration de cabanes en pierres sèches (Sacy)
- 2:** Rénovation de la façade de la bibliothèque (Vermenton)
- 3:** Création du refuge vert pour la nature et pour les citoyens (Vermenton)
- 4:** Végétalisation du village (Vermenton)
- 5:** Création fresque dans la cours de l'école élémentaire (Vermenton)

Suite à vos votes, les projets 2, 4 et 5 ont été retenus et réalisés ■



Les acteurs économiques du Vermentonnais



Les Fées des Minéraux

« **Quand j'étais petit, je voulais faire un métier fait de voyages, afin de découvrir des choses, les ramener et les vendre.** »

Ce souhait, c'est Lorenzo Muller qui le faisait, il y a quelques (dizaines) années. Il lui a fallu attendre 2001 et un changement radical de vie pour qu'il puisse le mettre en œuvre.

Sa passion, c'est les pierres et leurs magnétismes.

Cette aventure commence avec une table de 2 mètres et quelques pierres qu'il montre dans des expositions et des marchés.

Puis, c'est le début des voyages. Pas trop loin au départ. Il visite la Pologne et la Lituanie pour rapporter de l'ambre. Ensuite, c'est Madagascar.

La petite entreprise ayant une bonne réputation auprès de ses fournisseurs, des contacts se font pour d'autres destinations. Le but est d'aller au plus près des mines (Brésil, Canada)

et des ateliers de transformations (Inde, Chine), afin de limiter les intermédiaires et pouvoir choisir des pierres de qualité.

C'est en achetant ces pierres que Florence alors professeur d'acupuncture et lithothérapeute, rencontre Lorenzo.

Ils ouvrent une première boutique à Bazarnes en 2017, déjà nommée Les Fées des Minéraux.

Après 2 ans de travaux, Les Fées des Minéraux déménage à Vermenton le 19 mai 2021 au 1 chemin des plantes basses. Une salle de plus de 600 m² remplie de pierres éclatantes.

Ce n'est pas qu'une boutique

C'est un lieu de rencontre, d'échange et surtout d'écoute, car pour bien conseiller ses



clients, il faut pouvoir comprendre leur mal être afin de connaître leur besoin.

Personne n'est attiré par une pierre au hasard.

L'ambre par exemple soulage les douleurs dentaires, le bois fossilisé diminue les sensations de douleurs physiques, etc.

Toute l'équipe des Fées des Minéraux est présente pour vous conseiller.

Une salle de conférence accueille les groupes pour des conférences et l'on peut voir en direct la transformation des pierres brutes en objet d'art grâce à l'atelier ouvert.

Dernière info

Pendant que s'écrit cet article, Lorenzo et Florence partent en Arizona à Tucson, pour visiter le plus grand salon des minéraux du monde et rencontrer les amérindien Navajos qui leur fournissent de la turquoise.

En conclusion

N'hésitez surtout pas à venir vous promener au 1 chemin des plantes basses à Vermenton. Les Fées des Minéraux, ce lieu féérique et presque magique, vous accueille du mercredi au dimanche, de 14h à 19h. ■



Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

La Communauté de Communes qui dispose de la compétence habitat, est **adhérente à deux organismes :**

- L'**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne)
- Le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne).

Ces deux services peuvent se révéler très utiles pour vos projets locatifs et de restauration de vos maisons.



L'**ADIL** a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété ou de rénovation.

Ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

L'ADIL intervient de manière renforcée pour accompagner la lutte contre l'habitat indigne et non-décent, la prévention en matière d'impayés locatifs

et d'expulsion, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique de l'habitat.



Le **CAUE** a trois missions

Conseils aux particuliers, associations, professionnels

Il conseille gratuitement et sur rendez-vous les particuliers, les professionnels et les associations en amont, sur tout projet dans l'intention de construire, de réhabiliter ou d'améliorer un bâtiment existant, afin de bien l'intégrer dans son environnement. Tous les secteurs du cadre de vie peuvent être abordés : habitat, résidence secondaire, tourisme, commerce, agriculture, etc.

Accompagnement des collectivités

Il conseille les collectivités, sans assistance à maîtrise

d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre. Cela concerne des projets de réalisations concrètes (équipements, espaces publics et opérations d'aménagement), ainsi que la mise en place de documents de cadrage à différentes échelles. Des ateliers pratiques à destination des élus et techniciens, visent également à développer de nouvelles pratiques vertueuses sur les territoires.

Intervention en milieu scolaire

Il intervient auprès des plus jeunes et des scolaires sur des projets sur-mesure co-construits, avec l'équipe pédagogique mais aussi de manière ponctuelle afin de faire découvrir un métier, une thématique ou un site en lien avec l'architecture, l'urbanisme et le paysage. ■





Les Vermentonnais(es) ont du talent !

... **Pierre MICHELET est le Vermentonnais talentueux que nous souhaitons mettre en lumière pour ce numéro.**

Petit Vermentonnais : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Pierre MICHELET (Pierrot pour mes dessins) : J'habite Val du Puits de Sacy avec mon épouse et mon fils depuis plus de 20 ans. J'en ai 55. Je suis originaire de la région dijonnaise et suis arrivé dans l'Yonne en 1996. Au niveau professionnel, je m'occupe de l'entretien du

collège de Vermenton.

PV : Votre passion est le dessin ?

PM : Oui, j'y consacre une grande partie de mes temps libres. Plus précisément, je suis illustrateur. Je dessine depuis toujours, mais je suis autodidacte. C'est mon professeur d'Art Plastique au collège qui m'a poussé à

l'époque à approfondir ma pratique. Il m'a fait participer aux décors du théâtre de Dijon. Ce fut ma première expérience avec des professionnels.

PV : Vous dessinez tous les styles ?

PM : A 15 ans j'ai réalisé ma première BD. J'ai une prédilection pour tout ce qui touche la nature, la faune, la montagne, les calottes glaciaires. C'est ce qui correspond le plus à ma sensibilité, mais je dessine aussi des camions poubelles par exemple pour une brochure industrielle, des personnages historiques et des monuments, comme pour les panneaux patrimoine de Sacy et Vermenton. J'ai illustré des livres audio, des livres pour enfants, des affiches, etc. J'ai été sollicité il y a presque 15 ans pour réaliser le petit personnage du logo de l'entreprise Tempogrille, installée depuis quelques années à l'entrée nord de Vermenton !

PV : Comment dessinez-vous ?

PM : La plupart du temps en trois étapes, un crayonné (au crayon de papier), un encre (au feutre pinceau ou au stylo bille), puis une mise en couleurs



traditionnelle à la gouache, à l'aquarelle, aux feutres parfois, et de plus en plus souvent à l'aide de l'outil numérique.

PV : Pourquoi n'en avez-vous pas fait votre métier ?

PM : Des illustrateurs, il y en a beaucoup. Il est difficile d'en vivre totalement. Je préfère avoir un travail fixe au collège et ensuite pouvoir choisir les projets qui me conviennent et que cela reste une passion.

PV : Quels sont vos clients ?

PM : C'est très varié. Cela va du vigneron à la très grosse entreprise de recyclage, en passant par des parcs nationaux, des réserves naturelles, des départements, des villes. Je ne fais aucune publicité. C'est toujours par le bouche-à-oreille. Cela me permet de faire de très belles rencontres. J'ai par exemple travaillé avec les enfants de Paul-Emile VICTOR et avec Jean-Louis ETIENNE. Quels beaux souvenirs !

PV : Sans indiscretion sur quoi travaillez-vous en ce moment ?

PM : Je viens de finir une commande importante et maintenant, je vais me consacrer à un projet plus personnel : une fiction sous forme de bande dessinée ou roman graphique.

PV : J'espère que vous nous montrerez.

PM : Oui bien sûr, mais il faudra être patients, c'est environ deux ans de travail. ■



Maison France Services

9 place Jean Jaurès
89270 Vermenton

mfs.vermenton@3cvt.fr
03 86 31 92 81

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h00-18h00

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30 / 15h30-18h00

Samedi : 8h30-12h00

Contact :

Mme GUERIN Mylène

Accueil sans rendez-vous pour un premier contact, les rendez-vous futurs seront pris en fonction de la complexité des dossiers.

Permanences régulières dans la Maison France Services :

ADAVIRS - aide aux victimes : dernier mardi de chaque mois de 15h30 à 17h30

Assistante sociale : permanence les lundis de 14h00 à 17h00 sur RDV. Contacter le pôle solidarités départementales au 03 86 34 95 30.

ADIL 89 - Service juridique (contact@adil89.org) : tous les deux mois de 10h00 à 12h00.

ADIL 89 - Service FAIRE (faire@adil89.org) (rénovation énergétique) : tous les mois de 9h00 à 12h00.

COALLIA - au service des plus défavorisés : les vendredis matin, tous les 15 jours ou en fonction des RDV.

Conciliateur de justice :

M. Michel BREUILLÉ est joignable pour prendre RDV soit par téléphone au 03 86 91

66 02, soit par mail : michel.breuille@conciliateurdejustice.fr. Permanence le 3^e jeudi du mois, de 8h30 à 10h00 avec ou sans RDV.

Mission Locale :

mardi après-midi, toutes les deux semaines à partir du 2 novembre. Prochaine date : mardi 30 novembre de 14h00 à 16h00. La mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans : accueil, écoute et accompagnement pour la recherche d'emploi, de stage, de formation...

Dans le même local est installée l'Agence Postale intercommunale

Vous pourrez y réaliser toutes les opérations courrier (envoi et réception de colis, timbres, recommandés, boîtes postales, etc.).

Il est possible de retirer ou déposer des espèces. Il n'est plus possible d'ouvrir ou clôturer un compte courant ou d'épargne. Pour se faire, vous devrez demander des informations complémentaires à votre conseiller de la Banque Postale.

Contact :

Christine MORIN ■



CHABLIS VILLAGES & TERROIRS
ROMANANT & SOMERSET

Agence de Vermenton

Ici nos agents sont à votre disposition pour :

- **Démarrer des démarches administratives** : liées à votre situation fiscale, votre santé, votre famille, votre retraite ou l'emploi...
- **Proposer un accompagnement au numérique** : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers...
- **Aider aux démarches en ligne** : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- **Initier des prestations de conseils** : pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

| | |
|---|--|
|  | Caisse d'allocations familiales : CAF prestations familiales et logements |
|  | Caisse primaire d'assurance maladie : CPAM actions sanitaires et sociales |
|  | Caisse nationale d'assurance vieillesse : CNAV retraite de la sécurité sociale |
|  | Direction générale des finances publiques : DGFIP taxes et impôts |
|  | La Poste : tous les services courriers, colis, retraits et dépôts d'espèces |
|  | Ministère de la Justice : démarches pénales |
|  | Ministère de l'Intérieur : services de police et de gendarmerie |
|  | Mutualité sociale agricole : MSA: la sécurité sociale des professions agricoles |
|  | Pôle Emploi : conseil et suivi de situation de demandeurs d'emploi |

- **Orienter vers les permanences** :

| | |
|---|---|
|  | ADAVIRS : aide aux victimes d'intrusion pénales |
|  | COALLIA : autonomie et insertion des plus fragiles |
|  | RAM : relais d'Assistants Maternels |